

DEVENIR VENDEUR ACCUEIL ET CONSEILS CLIENT

LE MÉTIER

- Vous voulez devenir vendeur en magasin traditionnel ou en grande surface.
- Vous vendez des vêtements, des produits alimentaires, des accessoires ou tout autre produit à usage personnel ou professionnel.
- Votre priorité : trouver le produit adapté à la clientèle.
- Vous participez au rangement des produits, à la gestion des stocks, à leur étiquetage sans oublier l'encaissement des articles.
- Vous pouvez également réaliser des vitrines.
- Vous avez le sens de l'accueil et du conseil, avec une disponibilité et un sourire à toute épreuve !

DÉBOUCHÉS

- Vendeur tous commerces et services ou commerçant.

CONDITIONS D'ENTRÉE

- Avoir entre 15 et 25 ans (pas de critère d'âge pour les travailleurs handicapés)

DURÉE DE LA FORMATION

- **CAP Employé de vente spécialisé**
 - Option produits alimentaires - 24 mois
 - Option produits d'équipements courants - 24 mois12 semaines en centre de formation par an
- **Bac Professionnel Commerce** - 36 mois
15 semaines en centre de formation la 1^{ère} année
et 19 semaines par an la 2^{ème} et la 3^{ème} année
- **Bac +2 Attaché Commercial Négoventis** - 12 mois
13 semaines en centre de formation

Vos contacts

Lucie RICHARD - Responsable du CFA - T. 03 23 27 00 11 - l.richard@aisne.cci.fr
Isabelle DE ZITTER - Développeur de la formation - T. 03 23 27 00 12 - i.dezitter@aisne.cci.fr

3 rue des Minimes - 02000 Laon
T. 03 23 27 00 10 - F. 03 23 27 11 60



VENDEUR

CAP

Bac Professionnel

Bac + 2

